

21 JUN 2015

10<sup>EME</sup>

# CLASSIC FEMININE

VIENNE / POITOU-CHARENTES



LOUDUN 86



créateur  
d'événements cyclistes  
en Poitou-Charentes



[www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)



## Les Officiels

- > **Président de Poitou-Charentes Animation**  
Alain CLOUET — 06 80 65 10 98
- > **Directeur de l'épreuve**  
Nicolas ROUGEON — 06 81 15 35 72
- > **Secrétaire Général**  
Denis NIVET — 06 89 14 26 14
- > **Trésorier Général**  
Jean-Claude DUMAS — 06 16 41 42 89
- > **Animation**  
Alain LAGARDE
- > **Collège des Commissaires**
  - **Présidente du Jury**  
Stéphanie CATTOEN
  - **Commissaires**  
Olivier ROUSSEAU  
Jean-Michel ARDOUIN
  - **Juge à l'arrivée**  
Yannick BIGAUD
  - **Commissaires motos**  
Pascal BARADEAU  
Karine BEGAUDEAU

## Permanence

### Samedi 21 juin

16h–18h :

Permanence à l'espace culturel René Monory — Boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (86).

Retraits des dossards, des plaques de cadre par les Directeurs Sportifs.

### Dimanche 22 juin

8h00–11h :

Permanence à l'espace culturel René Monory — Boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (86).

Retraits des dossards, des plaques de cadre par les Directeurs Sportifs.

8h00–11h :

Vérification des licences et signature de la feuille de départ à la permanence.

11h00 :

Réunion des directeurs sportifs à l'espace culturel René Monory— Boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (86).

12h30 :

Présentation des équipes au podium départ.

13h10 :

Départ course Juniors/Espoirs/Seniors.

16h30 :

Cérémonie protocolaire sur le podium.

## Les Partenaires



graphiC

Créer, imprimer, déployer



DE LA TOURAINE  
ET DU POITOU  
BANQUE ET ASSURANCES



AFT-IFTIM  
La formation transport logistique



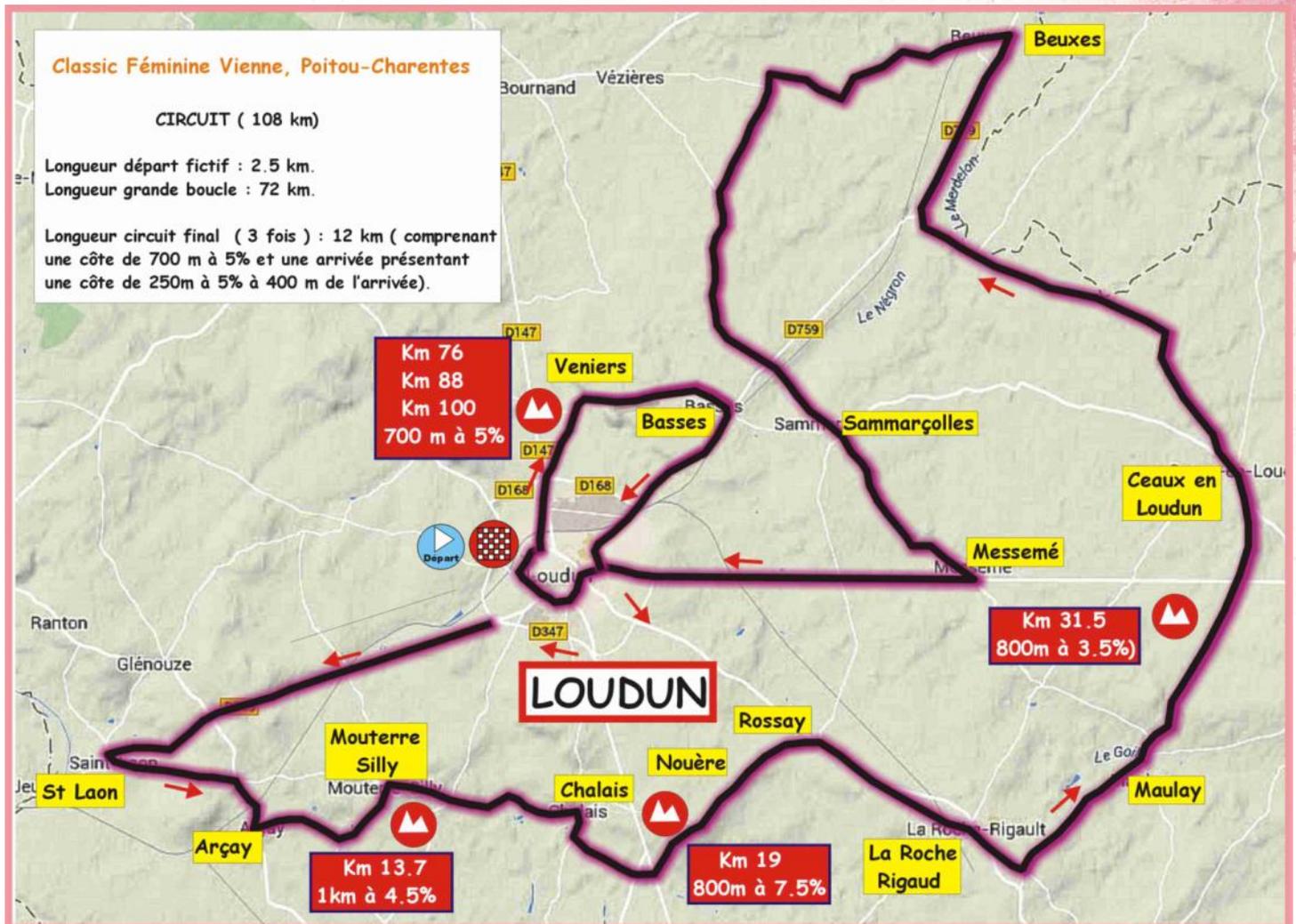
Le Pouvoir de Surprendre



# Le Circuit

KILOMÈTRES parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
		Course à 36 km/h	Course à 40 km/h
<b>VIENNE (86)</b>			
0	Loudun Départ réel	13h10 13h20	13h10 13h20
7,4	<b>SAINT LAON</b>	13h31	13h30
9,9	<b>ARCAÏ</b>	13h35	13h34
11	Chasseigne		
13,4	<b>MOUTERRE-SILLY</b>	13h40	13h39
13,7	<i>Classement MG (Dans la traversée de la commune)</i>	13h41	13h40
15,6	Seigné 		
17	<b>CHALAIS</b>	13h46	13h44
19	<i>Classement MG (Rue du Moulin à Vent)</i>	13h49	13h47
19,5	Le Grand Puy d'Arданne 		
21,4	Nouère		
22,8	<b>ROSSAY</b>	13h54	13h52
25,7	<b>LA ROCHE RIGAULT</b>	13h58	13h56
26,7	Geneton		
26,9	Rigny		
29,8	<b>MAULAY</b>	14h05	14h02
31,5	<i>Classement MG (Face entrée Lieu Dit « Barre »)</i>	14h07	14h04
33,6	La Polka 		
35,5	<b>CEAUX EN LOUDUN</b>	14h14	14h10
36,2	<b>DZR</b>	14h15	14h11
38,2	Chavagne		
41,3	Le Carroir		
41,7	La Goïladerie		
46,5	<b>BEUXES</b>	14h31	14h26
51,8	Les Forges		
55,3	Vieilles Basses		
56,9	La Gare		
57,9	<b>SAMMARCOLES</b>	14h49	14h42
	Villiers		
61,3	<b>MESSEME</b>	14h55	14h47
68,3	<b>LOUDUN</b>	15h06	14h57
72	Place Porte St Nicolas - 1 <sup>er</sup> passage sur la ligne d'arrivée	15h12	15h02
	Veniers		
76	<i>Classement MG (Carrefour de l'Aérodrome)</i> 	15h19	15h08
	<b>BASSES</b>		
84	Place Porte St Nicolas - 2 <sup>ème</sup> passage sur la ligne d'arrivée	15h31	15h19
88	<i>Classement MG (Carrefour de l'Aérodrome)</i> 	15h37	15h25
96	Place Porte St Nicolas - 3 <sup>ème</sup> passage sur la ligne d'arrivée — <b>FZR</b>	15h50	15h36
100	<i>Classement MG (Carrefour de l'Aérodrome)</i>	15h56	15h42
108	<b>Place Porte St Nicolas - ARRIVÉE</b> 	16h09	15h53

# Carte et Profil





# Règlement particulier de l'épreuve

## ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve « **Classic Féminine, Vienne – Poitou-Charentes** » est organisée par Poitou-Charentes Animation – 3, rue de l'Ancienne Poste – 86360 Chasseneuil du Poitou, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 21 juin 2015 à LOUDUN (86).

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories :

- Dames françaises, « Elite professionnel », « 1ère, 2ème et 3ème catégorie »
- Dames étrangères résidant en France, titulaires d'une licence FFC au titre d'un club français appartenant aux séries ci-dessus.
- Dames (françaises ou étrangères) titulaires d'une licence délivrée par une fédération étrangère au titre d'un club français.
- Dames étrangères dans le cadre d'une participation étrangère limitée à trois équipes.

L'épreuve est classée en catégorie « DAMES ELITES » 1.15.

Cette épreuve est la 9<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France Dames Drag Bicycles 2015.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement FFC article 3.1, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- Equipes féminines UCI françaises,
- Equipes DN Dames labellisées en début de saison.
- Equipes Régionales.
- Equipes Départementales.
- Equipes de clubs
- Equipes féminines UCI et clubs étrangers (maximum 3).
- Equipe de France.
- Et aux individuelles.

Concernant la Coupe de France Dames Drag Bicycles 2015, le nombre de compétitrices par équipe est de 5 avec un minimum de 3. *Au-delà de 5 compétitrices, les engagements devront être faits à titre individuel. Les compétitrices engagées à titre individuel ne peuvent pas rentrer dans le classement par équipe de DN quelle que soit leur place.*

Deux étrangères hors Espace Economique Européen maximum par club français.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

Une permanence de départ se tiendra le samedi 20 juin 2015 entre 16h00 et 18h00 à l'espace culturel René Monory – boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (Vienne - 86).

La vérification des licences et la signature de la feuille départ se feront à la permanence de 8h00 à 11h00 le dimanche 21 juin 2015.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h00 et aura lieu à l'espace culturel René Monory – Boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (Vienne - 86).

## ARTICLE 5. RADIO—TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.5750 Mhz

## ARTICLE 6. DEPANAGE

Le changement de roues et de matériel entre équipières est autorisé. L'ordre des voitures pour le dépannage sera établi lors de la réunion des directeurs sportifs.

L'ordre des voitures sera établi selon le principe suivant :

- 1- Les équipes des compétitrices participantes présentes dans l'ordre du classement individuel provisoire de la Coupe de France des DN.
- 2- 1<sup>er</sup> tirage au sort : les équipes n'ayant pas de compétitrices classées et présentes à la réunion.
- 3- 2<sup>ème</sup> tirage au sort : les équipes non représentées à la réunion

Un service d'assistance neutre est assuré par 2 véhicules fournis par l'organisateur.

## ARTICLE 7. INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

#### ARTICLE 8. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement s'effectuera à compter du km 36,2 (sortie Ceaux en Loudun), jusqu'au km 99,8 (troisième passage sur la ligne d'arrivée).

#### ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVÉE

Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenue au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur. Toute compétitrice isolée, pointée à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

#### ARTICLE 10. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

• A) **CLASSIC FEMININE VIENNE POITOU-CHARENTES**

*Classement « Scratch » de l'épreuve.*

*Classement « Espoir » (19 / 22 ans) de l'épreuve.*

*Classement « Junior » (17 / 18 ans) de l'épreuve.*

Classement « Grimpeur » de l'épreuve aux kilomètres : 13,7 – 19 – 31,5 – 76 – 88 – 100 . Il est attribué, les points suivants : 4 – 2 – 1 points aux 3 premières compétitrices classées au sommet. En cas d'égalité, le dernier classement sera prépondérant.

• B) **COUPE DE FRANCE DAMES DRAG BICYCLES 2015 :**

*Classements individuels selon article 4 de la Coupe de France Dames 2015.*

*Classement par équipes de Division Nationale selon article 5 de la Coupe de France Dames 2015.*

#### ARTICLE 11. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

- **Classement « scratch » de l'épreuve** : 610 euros : 122€ – 91€ – 73€ – 61€ – 49€ – 43€ – 34€ – 27€ – 18€ – 12€ – 11€ – 9€ – 9€ – 9€ – 8€ – 8€ – 7€ – 7€ – 6€ – 6€ euros aux 20 premières classées.
- **Classement « Espoir » de l'épreuve** : 152 euros : 54€ – 38€ – 30€ – 18€ – 12€ euros aux 5 premières classées.
- **Classement « Meilleur Grimpeur »** : 300 euros : 120€ – 70€ – 50€ – 40€ – 20€ euros aux 5 premières classées.

Le total général des prix distribués à l'occasion de cette épreuve est de 1.062 euros.

#### ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de l'espace culturel René Monory – boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (Vienne - 86).

#### ARTICLE 13. PROTOCOLE

Les compétitrices suivantes doivent se présenter au protocole :

- Les trois premières du classement « scratch » de l'épreuve,
- La première du classement « Meilleur grimpeur »,
- La première « Espoir » de l'épreuve,
- La première « Junior » de l'épreuve,
- La première du Classement général « Scratch » de la Coupe de France Dames Drag Bicycles 2015,
- La première du Classement général « Espoir » de la Coupe de France Dames Drag Bicycles 2015,
- La première du Classement général « Junior » de la Coupe de France Dames Drag Bicycles 2015,
- L'équipe leader du Classement par équipes de la Coupe de France des Clubs de Division Nationale Dames 2015.

#### ARTICLE 14. DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité.

Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

#### ARTICLE 15. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.